Le roseau normand, symbole de nature et de culture

La lettre de l'estuaire

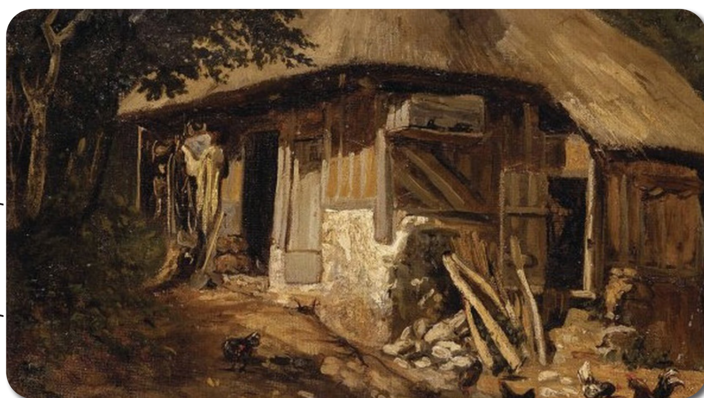
N° 7 - Décembre 2019

Éditorial

Les paysages normands renvoient souvent à des maisons chaumières, entourées de vergers baignant dans la brume. Ces atmosphères typiques et mystérieuses ont inspiré de nombreux peintres et écrivains célèbres comme Victor Hugo et Claude Monet. Symbole de la culture normande, la chaumière est née, il y a bien longtemps, d'un esprit ingénieux et de la proximité de la ressource première : le roseau.
L'estuaire de la Seine présente justement une roselière particulièrement remarquable, en grande partie classée en tant que réserve naturelle nationale de l'estuaire de la Seine.
Ce numéro de la lettre de l'estuaire vous propose de découvrir le roseau normand, son rôle dans les écosystèmes naturels, son utilisation et sa récolte en estuaire de Seine.

Olivier Morzelle

Directeur régional de l'environnement,
de l'aménagement et du logement



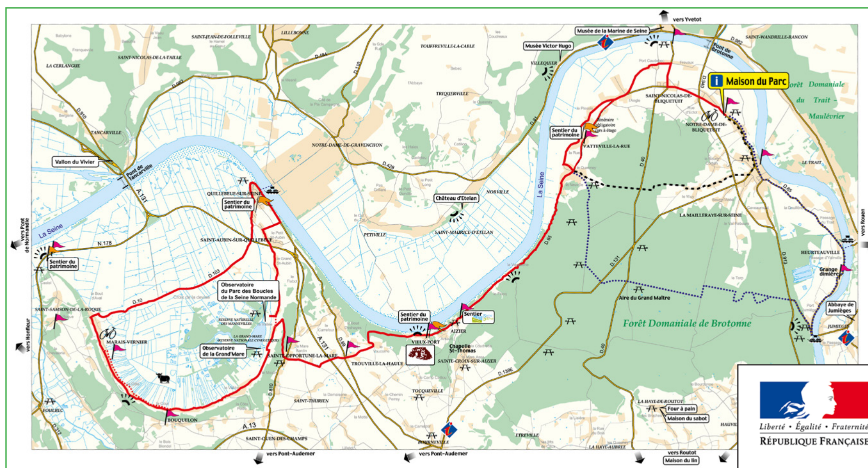
Source photo : *Wikipedia*

Paul Huet, Chaumière normande, vieux Trouville

Le saviez-vous ?

Certains toponymes du nord de la France portent le sens de « roselière » : Robecq, Roubaix, Rebecq, Rebais. Le terme « chaume » vient de *calamus*, un mot latin signifiant roseau. Les anthropologues estiment que les premiers toits en chaume sont apparus, il y a plus de 6 000 ans, dans des régions agricoles pour les toits en paille et dans les régions marécageuses pour les toits en tige de roseau.

La maison en toit de chaume, aussi appelée chaumière, est le témoignage d'un savoir-faire régional. Son architecture typique dépend des ressources locales. L'ossature et les colombages sont issus des bois voisins, les tiges de roseaux issus de la vallée de Seine couvrent son toit, les fondations de la chaumière et son soubassement proviennent, quant à eux, du silex et des blocs de calcaire du sous-sol environnant. Ces maisons traditionnelles sont visibles le long de la « route des chaumières », itinéraire touristique suivant les boucles de la Seine, développé par le parc naturel régional des boucles de la Seine normande.



Qu'est-ce qu'une roselière ?

Une roselière est un habitat de zone humide en bordure de lacs, d'étangs, de marais ou de bras morts de rivière où poussent des plantes de la famille des roseaux.

On distingue deux grands types de roselières :

- la phragmitaie composée de roseaux communs,
- la typhaie,composée de massettes.



Roseau commun (*Phragmites australis*)

Source photos : libre d'utilisation sur internet



Roseau à massette (*Typha latifolia*)

Espace de nature, chasse et récolte de roseaux : une cohabitation qui fonctionne

Les amphibiens affectionnent particulièrement les mares entourées de roseaux qui les protégent des prédateurs.

La roselière, milieu de transition entre les milieux aquatiques et terrestres, est un maillon essentiel de l'écosystème estuarien, par son rôle d'épuration des eaux, de fixation des sédiments, d'abri pour de nombreux oiseaux, mammifères, amphibiens et insectes.

C'est un habitat patrimonial en voie de disparition au niveau national.

La roselière de la réserve naturelle de l'estuaire de la Seine, avec ses 900 ha d'un seul tenant, est l'une des plus grandes de France !



Roselière de l'estuaire de la Seine

Source photo : Maison de l'Estuaire

La roselière de l’estuaire de la Seine présente une diversité d’habitats : par endroit en cours d’atterrissement (hausse du niveau du terrain naturel) avec des zones légèrement buissonnantes, par endroit jeune après la récolte des roseaux, ou bien à l’interface avec les prairies. Cette diversité de milieux offre un habitat abritant de nombreuses espèces d’oiseaux comme le Gorgebleue à miroir, le Phragmite aquatique ou la Panure à moustaches.



Gorgebleue à miroir, Julien Laignel



Panure à moustaches, Julien Laignel

La préservation des oiseaux de la roselière nécessite une gestion hydraulique spécifique assurée par la Maison de l’estuaire, appliquée en estuaire de Seine :

- des niveaux d’eau hauts en début de saison de reproduction, de mars à juin,
- un ressuyage naturel progressif au printemps.

Il existe divers usages socio-économiques de la roselière qui sont compatibles avec sa conservation et qui participent à sa gestion : la coupe de roseaux et la chasse. La roselière est une ressource naturelle végétale très productive (30 à 40 t/ha/an). Le roseau, est quant à lui, exploité de manière commerciale notamment pour la couverture des toits. Pour servir de toiture, le roseau doit être récolté au ras de l’eau en hiver, lorsqu’il a subi des gelées et que les feuilles et les graines sont tombées des tiges. L’entretien de la végétation autour des mares de chasse fournit des mozaiques d’habitats favorables à de nombreux oiseaux.



Source photo : Maison de l’Estuaire

Récolte du roseau

Du roseau au toit de chaume

Le chaume, qui est la tige d'une graminée, peut être :

- en paille de blé,
- en paille de seigle,
- en roseau.



Source photo : PNRBSN

Les avantages du toit de chaume sont :

+ thermique : le toit de chaume garde la fraîcheur en été et la chaleur de l'habitation en hiver,
+ acoustique : la pluie ne fait aucun bruit en tombant sur le chaume,
+ écologique : c'est un matériau imputrescible totalement biodégradable,
+ quasiment incombustible : bien serrées, les gerbes diminuent le risque d'incendie.

La durée de vie d'un toit en chaume de bonne qualité et bien entretenu est estimée à au moins 40 ans. Les toits en chaume les plus anciens ont 80 ans !

Les inconvénients sont :

- un entretien régulier pour éviter le développement des champignons, des mousses,
- une pente du toit impérativement de 40 % pour que les eaux de pluie soient bien évacuées, évitant ainsi les moisissures.



Source photo : France Voyage

Nous disposons en France de grandes surfaces de roselières naturelles. Pourtant, le roseau est aujourd'hui souvent importé et présente donc un bilan en énergie grise élevé.

Le saviez-vous ?

Le roseau est également utilisé en tant que matériau d'isolation ou pour fabriquer des cannes à pêche, des instruments à vent (anches), des balais, du papier…

Les filtres plantes de roseaux sont utilisés dans les systèmes d'épuration des eaux usées pour les collectivités petites à moyennes.

Références bibliographiques

- « Estuaire et marais de la Basse-Seine, Actualisation 2015-2018 des indicateurs oiseaux de la ZPS, Groupe 2 : Oiseaux des roselières et des eaux douces », Géraud Ranvier, Faustine Simon, Elodie Reymond, DREAL Normandie, 2018
- « Contextes climatique, morphologique & hydro-sédimentaire : Evolution morphologique de l'estuaire de la Seine », GIPSA, 2011
- « La route des chaumières », PNRBSN 2014
- « Les roselières de France : recensement et caractérisation », ONCFS 2008
- https://fr.wikipedia.org
- http://www.tourisme-quillebeuf.com

A propos des toitures en chaume • https://toiture.pro • https://toiture.ooreka.fr

Directeur de la publication : Olivier Morzelle, directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Normandie

Rédaction - coordination : DREAL/Mission estuaire - Guylain Théon, Arnaud Diarra, Magali Mulot

Conception graphique : DREAL/Mission communication/Atelier graphique

Crédits photos : parc naturel régional des boucles de la Seine normande - Maison de l'estuaire - GIPSA - DREAL Normandie

N° ISBN : 978-2-11-139618-0